

L'ÉVÈNEMENT

« Le Droit serait-il la réponse la plus efficace à tout problème ? Le Droit serait-il le seul défenseur du Faible contre le Fort ? Le Droit est-il la plus puissante des forces de combat ? »

A ces questions, **la Nuit du Droit**, organisée par la **Région Nouvelle-Aquitaine** sur ses trois sites à **Bordeaux, Limoges et Poitiers**, propose de vous aider à répondre sous un angle dynamique et pédagogique (procès imaginaires, séquences théâtrales, lectures publiques, conférences, concours d'éloquence).

Cette 5^e édition, ayant pour thème **le Droit : une Force sans les armes** est ainsi consacrée aux rapports entre le Droit et la Force en résonance avec le contexte international.

Elle associe fidèlement de nombreux partenaires institutionnels, judiciaires et universitaires, ainsi que nos lycéens des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers et nos étudiants qui ne manquent ni de talent, ni de conviction.

Cette manifestation se déroulera **le mardi 4 octobre 2022**, sur les sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers. La soirée à Bordeaux sera également retransmise en direct sur le site internet de la Région à partir de 17h.

Merci à



+ d'infos
nouvelle-aquitaine.fr

UNIVERSITÉS — JURIDICTIONS — BARREAUX — RÉGIONS

En partenariat avec  le club des juristes

PROGRAMME



OCTOBRE
4
2022

LA NUIT DU DROIT POUR VOIR LE DROIT SOUS UN NOUVEAU JOUR

La Nuit du Droit édition 2022 aura pour thème :
« LE DROIT : UNE FORCE SANS LES ARMES »

Sur les trois sites de la Région, **Hôtel de Région à Bordeaux** et **Maisons de la Région à Limoges et à Poitiers**, vous assisterez à des reconstitutions de procès, des conférences, des concours d'éloquences...



ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

HÔTEL DE RÉGION – BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

17h – 22h45

Soirée animée par Monsieur Nicolas César

17h00	ACCUEIL DU PUBLIC
17h15-17h30	OUVERTURE OFFICIELLE PAR ALAIN ROUSSET <i>Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine</i>
17h30-19h00	EXERCICES D'ÉLOQUENCE Par des élèves des lycées Camille Jullian, Jean Condorcet, Tregey-Rive de Garonne et le lycée agricole de Blanquefort préparés par leurs professeurs, la Conférence des avocats et l'association Haut les Mots <i>Lycée Camille Jullian « La Force est-elle avec toi ? »</i> <i>Lycée Tregey « En ces temps de guerre, quel regard sur la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ? »</i>
19h30-19h50	CONFÉRENCE « Des Paix de Dieu à l'affaire Calas » Par Anne-Marie COCULA , historienne et ancienne présidente de l'Université Bordeaux Montaigne
20h00-20h45	INTERMÈDE
20h45-21h15	TÉMOIGNAGES de Maîtres Raana HABIBI , avocate afghane et Yulia VOLOSHYNA , avocate ukrainienne
21h30-22h30	PROCÈS DÉCALÉ « Le procès de la défense » Par les élèves-avocats de l'École des avocats Aliénor d'Aquitaine de Bordeaux (EDA)
22h45	CLÔTURE

Food truck sur place

MAISON DE LA RÉGION – LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie

17h – 22h15

Soirée animée par Madame Isabelle BIZE

17h00	ACCUEIL DU PUBLIC
17h15-17h30	OUVERTURE OFFICIELLE PAR ALAIN ROUSSET <i>Président du Conseil régional - Retransmission</i>
17h45-18h00	Et sur le tableau noir de l'injustice, j'écris ton nom : solidarité Intervention des élèves du Lycée Léonard LIMOSIN guidés par Laura PLAS , professeure de français et de théâtre
18h15-18h30	Le droit : une arme contre la violence de l'exploitation humaine Intervention des élèves du Lycée Léonard LIMOSIN guidés par Laetitia LE VAN , professeure de français et de théâtre
18h45-19h00	Le droit est-il désarmé face aux conflits ? Intervention des élèves du Lycée Léonard LIMOSIN guidés par Marine GAUCHER , professeure d'histoire-géographie option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain et Fabienne COGULET , avocate
19h15-19h45	Les animaux malades de la peste, édition 2022 <i>Réécriture théâtrale libre de « Les animaux malades de la peste »</i> Intervention des élèves du Lycée Paul ELUARD (Saint-Junien) guidés par Sylvie ARNAUD , professeure de lettre modernes option théâtre, Myriam BENZEKRI , professeure de lettre modernes option Humanité, Littérature et Philosophie, Isabelle SOUHAIB , professeure d'économie et gestion option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain et Céline TERRIEN , avocate
19h45-20h30	INTERMÈDE
20h30-21h10	La Justice, arme de la civilisation <i>Des grands procès pénaux internationaux aux procès de terrorisme</i> Intervention de Pascal PLAS , directeur de la Chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit et de l'Institut international de recherche sur la conflictualité (Université de Limoges)
21h15-22h00	Le droit est-il la plus puissante des forces ? <i>Oui ! Non ! Un combat oratoire désarmant.</i> Intervention des étudiants des Masters « Droit privé et droit européen des droits de l'Homme » et « Droit pénal international et européen », conseillés par Delphine THARAUD , maître de conférence, Rudy LAHER , professeur des Universités et Baptiste NICAUD , maître de conférence, avec la participation de François TESSIER , substitut général près la cour d'appel de Limoges, de Nathalie PREGUIMBEAU , avocate et de Corinne DHAEEZE-LABOUDIE , avocate
22h00-22h15	CLÔTURE

Food truck sur place

MAISON DE LA RÉGION – POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

17h – 22h30

Soirée animée par Monsieur Marc-Antoine LAINE

17h00	ACCUEIL DU PUBLIC
17h15-17h30	OUVERTURE OFFICIELLE PAR ALAIN ROUSSET <i>Président du Conseil régional - Retransmission</i>
18h00-18h50	EXERCICES D'ÉLOQUENCE Par des élèves des lycées Aliénor d'Aquitaine et Kyoto préparés par leurs professeurs et des avocats du barreau de Poitiers : Maîtres Quentin RECLOU et Lucie ROBILIARD Thème « la troisième guerre mondiale n'aura pas lieu » Sujet 1 : « la guerre des égo » Amélie TIZON Sujet 2 : « de bonne guerre ou de guerre lasse » Mélanie ALVES
19h00-20h00	CONFÉRENCES par des enseignants-chercheurs de la faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers sous l'égide du Doyen Didier VEILLON sur le thème général : « Le Droit est-il désarmé face aux armes ? » - Philippe LAGRANGE , professeur de droit public : « Les nouvelles armes et le droit » - Luis-Miguel GUTIERREZ-RAMIREZ , maître de conférences en droit public : « Le monopole étatique des armes est-il une condition nécessaire à la paix en Colombie ? » - Gildas Boblewende OUDRAOGO , doctorant : « Les livraisons d'arme à l'Ukraine à l'épreuve du droit international : démêler l'illicite du licite »
20h15-21h00	INTERMÈDE
21h00-22h00	CONCOURS D'ÉLOQUENCE organisé par Nicolas GILLET , bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Poitiers avec Maîtres Anne-Sophie LE CARVENNEC et Mathilde BARROUX sur le thème : « Quelle connerie, la guerre ! » et de Frédérique PASCOT , présidente de l'École du Centre-Ouest des Avocats avec les élèves-avocats Méline ALVES et Amélie TIZON sur le thème : « La 3^e guerre mondiale n'aura pas lieu » Sujet 1 : « la guerre des égo » Sujet 2 : « de bonne guerre ou de guerre lasse » <i>Le jury est composé de : Céline LAGEOT, professeure de Droit public et co-directrice du CECOJI ; Maître Arnaud COCHE avocate, Docteur en Droit et spécialiste en droit pénal ; Maître François REYE, avocat et maître de conférence associé</i>
22h30	CLÔTURE